



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : AUDARD Virginie donne pouvoir à LAGLEYZE David, GESTRAUD Samuel donne pouvoir à SAULGRAIN Henri

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Véronique DROUIN*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-70 DU 06-10

CCALS : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 RPQS ANC

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif par la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe. Il rappelle que chaque conseiller municipal a pu en prendre connaissance, que le conseil communautaire a délibéré favorablement le 4 septembre 2025 et que chaque commune doit en faire de même.

Monsieur le Maire propose en conseil municipal d'approuver le rapport annuel 2024 RPQS ANC.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le rapport annuel 2024 RPQS ANC.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 7 octobre 2025

Secrétaire de Séance

Véronique DROUIN

Le Maire

David LAGLEYZE

